

A

A.A.F.

↳ atelier automatisé flexible.

ABRI

↳ BRIC.

A.B.S. (*asset-backed security*) ou valeur mobilière adossée à des actifs

Instrument de **titrisation** de créances diverses, souvent à haut risque, qui peuvent figurer dans un **C.D.O.** Aux États-Unis, les banques refinancent souvent les crédits immobiliers garantis par des hypothèques en émettant des *residential mortgage backed securities* (*R.M.B.S.*) s'ils concernent des habitations ou des « *commercial mortgage backed securities* » (*C.M.B.S.*) dans le cas de locaux commerciaux.

A.B.S.A. (action à bon de souscription d'action)

Action d'une société offrant l'opportunité d'acquérir de nouvelles actions lors d'éventuelles émissions futures, pour un prix fixé au départ. Le bon se négocie en Bourse.

Absentéisme

↳ taux d'absentéisme.

Absorption

- ✓ Procédé de **concentration des entreprises** qui voit une firme acquérir les actifs d'une autre. Lorsqu'il s'agit de sociétés, celle qui absorbe achète les **actions** de l'autre ou les échange contre ses propres actions (éventuellement **offre publique d'achat** ou **d'échange**).
- ✓ **Consommation**.

Accélération (effet d') ou accélérateur

Relation existant entre un supplément de la demande finale (de **consommation**) et le supplément d'**investissement** qu'il induit. L'économiste français Albert Aftalion (1874-1956) découvre l'idée en 1913 puis l'Américain John Maurice Clark (1884-1963) la formalise en 1917 : investissement induit = $\beta \times$ (variation de la production finale). Désigné β par Paul Anthony Samuelson (1915-2009), le « coefficient d'accélération » ou « de capital » est donc en toute rigueur la dérivée du **capital** par rapport à la **production**. Le terme accélérateur souligne que ce nombre, supérieur à l'unité, ampli-

fie les fluctuations de l'investissement par rapport à celles de la demande de consommation (ou de la demande globale, variante étudiée par Raymond Barre, 1924-2007). Le concept contribue à expliquer les changements de rythme de l'activité mais son utilisation économétrique pour la prévision s'avère délicate à cause des **investissements de remplacement** qui compensent au moins partiellement l'éventuelle diminution des **investissements de capacité**, et donc retardent le retournement conjoncturel selon Ragnar Frisch (1895-1973). En outre, différents délais parasitent la lecture de la relation : temps de la prise de décision d'acquiescer un équipement nouveau et de sa mise en œuvre (D.W. Jorgenson, M.K. Evans et L. Koyck), inertie des opérations en cours et des programmes non révisables (J. M. Clark). Enfin, la valeur du coefficient varie dans le temps au gré du **progrès technique** (Jan Tinbergen, 1903-1994).

Accélérationnisme

↳ anticipations adaptatives.

Accident

↳ risque de système.

Accord de Bâle

↳ Banque des règlements internationaux.

Accord de libre-échange asiatique (A.L.E.A.)

Traité de **libre-échange** signé en 1992 entre le Brunei, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Accord de libre-échange nord-américain (A.L.E.N.A.)

Traité de **libre-échange** entré en vigueur le 1^{er} janvier 1994 entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. En anglais, l'acronyme devient *N.A.F.T.A.* (*North american free trade agreement*).

Accord de Marrakech

Accord de **libre-échange** du 15 avril 1994 qui clôt les négociations de l'*Uruguay round* lancées en 1986 à Punta del Este dans le cadre du **G.A.T.T.** Il démantèle les **obstacles non tarifaires** tels les **accords d'autolimitation** (**Accord multifibres** par exemple) et organise la libération progressive du commerce de services et de marchandises agricoles (l'Union européenne consent à réduire de 21 % sur six ans ses exportations subventionnées). Le même jour, les signataires entérinent le remplacement du G.A.T.T. par l'**O.M.C.**, effectif le 1^{er} janvier 1995.

Accord de stabilisation

Convention signée entre les producteurs (et parfois les consommateurs) d'un produit de base et destinée à en stabiliser le cours, notamment dans le but de réguler les recettes en **devises** des pays exportateurs et de favoriser leur développement. Techniquement, il suffit de restreindre l'offre en stockant des marchandises lorsque le prix diminue et de les écouler ensuite en période de reprise. Pour les denrées périssables, on peut limiter les ventes de chaque pays par des **contingents**, lors des bonnes récoltes en particulier. Mais ces **ententes** se heurtent généralement à deux problèmes pratiques. D'une part, le coût de stockage et de gestion dépasse bien souvent le bénéfice attendu de la régulation ; d'autre part, les partenaires ne tardent pas à

se quereller autour des contingents ou à revenir au chacun pour soi en bradant la marchandise (ventes « sauvages »). La quatrième Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.), réunie en 1976 à Nairobi, arrête un « programme intégré » prévoyant dix-huit accords mais c'est un échec : une seule convention signée, mais non renouvelée en 1985 (caoutchouc) ; les ententes déjà en vigueur ont toutes sombré dans des différends, étain en 1985, cacao et café en 1986...

Accord général sur le commerce des services (A.G.C.S.)

Texte adopté par l'Agéfac puis l'O.M.C. pour libéraliser les échanges internationaux de services. D'inspiration **libérale**, il fournit un prétexte aux gouvernements désireux de se décharger de leurs **services publics** en les ouvrant à la **concurrence** supposée capable d'en améliorer la qualité.

Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (Agéfac ou *General agreement on tariffs and trade, G.A.T.T.*)

Structure de négociation créée en 1947 pour promouvoir le **libre-échange**, éliminer les **contingents** et **prohibitions**, réduire les **droits de douane**, généraliser la **clause de la nation la plus favorisée**, lutter contre toutes les manifestations du **protectionnisme**. D'abord **bilatérales**, les discussions deviennent **multilatérales** à partir de 1960 et chaque cycle (*round*) se conclut par un traité engageant toutes les parties et dont les termes génèrent des contraintes considérables. Au 1^{er} janvier 1995, l'**Organisation mondiale du commerce** (O.M.C.) remplace le G.A.T.T.

Accord multifibres (A.M.F.)

Arrangement international limitant et organisant en grand détail le commerce textile mondial de 1974 à 1994. Lui succède l'Accord sur les textiles et les vêtements, disposition transitoire chargée de préparer (entre 1995 et 2005) l'alignement sur les conditions générales de l'O.M.C.

Accord sur les textiles et les vêtements

↳ Accord multifibres.

Accroissement naturel

Différence entre le nombre des naissances et celui des décès enregistrés par une population en une année. Le taux d'accroissement naturel s'obtient en soustrayant le **taux de mortalité** du **taux de natalité**.

Acculturation

Mutations des traits culturels d'un groupe ou d'une société dues à sa proximité avec une autre **culture**. L'acculturation peut être demandée ou subie.

Accumulation Investissement.

Accumulation fordiste

↳ école de la régulation.

A.C.P.

↳ Autorité de contrôle prudentiel.

Acte unique européen

Traité signé par douze Etats européens les 17 et 28 février 1986 et entré en appli-

cation le 1^{er} juillet 1987. Sous l'impulsion de Jacques Delors, désireux de relancer la construction européenne, le texte prévoit l'approfondissement de la coopération politique entre les membres (extension du vote à la majorité qualifiée au Conseil, **principe de subsidiarité**, ébauche d'une politique étrangère commune...) et organise l'achèvement du « grand marché » pour le 1^{er} janvier 1993. Celui-ci prévoit l'égal accès des entreprises de toute l'Union aux commandes publiques, la libération totale des mouvements de capitaux (effective dès le 1^{er} janvier 1990), la compatibilité des normes de qualité, de sécurité, de santé et d'environnement afin d'éviter les restrictions bureaucratiques aux échanges...

Actif

- ✓ Individu de quinze ans et plus ayant un emploi rémunéré à temps plein ou partiel (« actif occupé ») ou se trouvant au **chômage**.
- ✓ Élément du **patrimoine** d'un agent doté d'une valeur économique (monnaie, placements financiers, brevets ou droits d'auteur, stock de biens, y compris les œuvres d'art, capital productif, foncier et immobilier).
- ✓ Colonne de gauche du **bilan** d'une entreprise qui répertorie les éléments de son patrimoine.

Actif circulant

Éléments de l'**actif** d'une entreprise présents dans le **bilan** à titre transitoire (moins d'un an). La comptabilité distingue les stocks, les créances, les valeurs mobilières, les disponibilités. L'actif circulant s'oppose à l'**actif immobilisé**.

Actif immobilisé

Éléments permanents de l'**actif** d'une entreprise (un an ou plus). La comptabilité les ventile en immobilisations incorporelles (brevets, fonds de commerce...), corporelles (terrains et bâtiments, matériel et outillage...) et financières (participations dans d'autres firmes...). L'actif immobilisé s'oppose à l'**actif circulant**.

Actif sous-jacent

↳ sous-jacent.

Action

Titre détenu par un « actionnaire » et représentatif d'un droit de propriété sur une partie du **capital** d'une **société de capitaux** (société anonyme ou en commandite par actions). Au porteur et librement cessible, l'action se négocie conformément à la loi de l'offre et de la demande. Pour les plus grandes firmes, la confrontation entre les propositions d'achat et de vente et les transactions se tiennent sur un **marché réglementé** (Bourse des valeurs). Une fraction du bénéfice distribué par l'entreprise, le dividende, rémunère l'apport en **facteur de production** attesté par l'action qui donne en outre au porteur un droit de vote lors des assemblées générales. Depuis 1984, elle se présente sous la forme d'une simple inscription informatique auprès des intermédiaires qui font enregistrer leurs transactions par Euroclear France (disparition du support papier).

Action à bon de souscription d'action

↳ A.B.S.A.

Action à dividende prioritaire (A.D.P.)

Action d'une société dont le **dividende** est garanti mais qui ne donne pas de droit de vote aux assemblées générales.

Action à droit de vote privilégié

Action qui attribue deux voix à certains porteurs nominativement désignés depuis au moins deux ans (« droit de vote plural »).

Action collective

Ensemble des actes accomplis par des agents réunis autour d'un même objectif (manifestation, **grève**, pétition, communiqué de presse, intervention auprès des élus...). Selon l'approche interactionniste de Mancur Olson (1932-1998), des individus rationnels agissent collectivement à la triple condition d'être conscients de posséder un intérêt commun, d'avoir la possibilité de le faire et de savoir que l'avantage que chacun peut en retirer est supérieur au coût de sa démarche. Concurrément à cette explication **individualiste**, un éclairage **holiste** s'impose lorsque le conflit s'enracine dans les structures macrosociales (définition et défense des identités sociales, **lutte des classes**, expression des solidarités, affrontements autour de **valeurs**...).

Action de préférence

Nouvelle dénomination attribuée depuis 2004 aux actions qui ne donnent pas les mêmes droits que les titres « ordinaires » de la société. Elles peuvent les élargir ou les restreindre (vote plural ou aucune voix, **dividende** accru ou réduit...).

Actionnaire

↳ action.

Activité affectuelle, rationnelle en finalité, rationnelle en valeur ou traditionnelle

↳ activité sociale au sens de Weber.

Activité sociale au sens de Weber

« Activité qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'autrui, par rapport auquel s'oriente son déroulement » (Max Weber, 1864-1920, *Économie et société*, 1922). La rencontre des comportements individuels **rationnels** produit un résultat souvent différent de ce qu'attendaient les intéressés. L'auteur distingue quatre types d'activités humaines :

- les activités rationnelles en finalité comprennent tous les actes décidés après confrontation des fins et des moyens, des fins et des conséquences, des fins entre elles s'il y en a plusieurs (art de la guerre, actes économiques, préparation d'un examen...);
- les activités rationnelles en valeur voient l'acteur se conformer à des impératifs extérieurs à lui-même (croyances religieuses, devoir professionnel...);
- les activités affectuelles sont la manifestation d'émotions;
- les activités traditionnelles correspondent à la répétition sans réflexion de comportements commandés par l'habitude.

Actualisation

Prise en compte de l'action du temps qui érode les valeurs **nominales** du fait de l'**inflation** et aussi de la perception psychologique qu'en ont les hommes (une même jouissance est plus intensément ressentie dans le présent que dans l'avenir). Une charge ou une recette future (passée) doit donc être diminuée (aug-

mentée) par application d'un « coefficient (ou taux) d'actualisation », en quelque sorte le prix du temps. Par exemple, en adoptant le **taux d'intérêt** i comme coefficient sur n années, on obtient :
 valeur actualisée = valeur nominale / $(1+i)^n$ pour une valeur future ;
 valeur actualisée = valeur nominale $\times (1+i)^n$ pour une valeur passée.

Adéquation d'un travail théorique en sociologie

Selon Max Weber (1864-1920), condition de validation d'un travail théorique par sa confrontation aux faits constatés (sociologie « compréhensive »). L'auteur distingue deux cas :

- l'adéquation causale est acquise si on mesure empiriquement une forte probabilité pour qu'une suite de phénomènes s'enchaîne toujours dans le même ordre conformément à l'enseignement du modèle ;
- l'adéquation significative existe lorsque les liens établis par le modèle entre les faits sont significatifs de la réalité constatée à travers les comportements sociaux habituels.

Administrateur

Membre du conseil d'administration d'une **société anonyme**. Représentant des **actionnaires**, le conseil désigne en son sein un président directeur général (P.D.G.) ou un président et un directeur général (D.G.). Les administrateurs reçoivent une rémunération nommée jeton de présence pour leur participation aux réunions du conseil.

Administrations publiques (APU)

Unités institutionnelles ayant pour fonction principale la production de services non marchands ou l'organisation des

opérations de redistribution. La plus grande partie de leurs ressources provient des **prélèvements obligatoires**. Elles comprennent les administrations publiques centrales (État), les administrations publiques locales, les administrations de **sécurité sociale** et les **organismes divers d'administration centrale** (O.D.A.C.).

Administré

Fixé ou contrôlé par les pouvoirs publics (se dit d'un prix, d'un taux d'intérêt...).

A.D.P.

↳ action à dividende prioritaire.

Ad valorem

↳ droit de douane.

A.E.L.E.

↳ Association européenne de libre-échange.

A.F.T.

↳ Agence France Trésor.

A.G.C.S.

↳ accord général sur le commerce des services.

Âge

Nombre d'années révolues vécues par un individu (18 ans indique entre 18 et 19 ans).

Âge d'or

↳ croissance équilibrée.

Agence (théorie de l')

Théorie de l'entreprise développée en 1976 par Michael Jensen et William Meckling selon laquelle un acteur économique, l'agent, est chargé par un autre dénommé le « principal » d'exécuter en son nom une mission définie par contrat. Chacune des parties supporte des « coûts d'agence », le principal (prospection des offres, motivation et contrôle du partenaire...) comme l'agent (« coûts d'obligation » tels que les frais de représentation, de déplacement...). Selon cette approche, les **entreprises** apparaissent comme des « nœuds de contrat » (*nexus of contracts*) structurant le réseau des apporteurs de fonds, des **salariés**, des fournisseurs, des clients... La configuration retenue minimise les coûts d'agence en combinant au mieux la **croissance interne**, l'achat de **filiales**, la sous-traitance, le statut juridique approprié...

Agence de notation financière (ou de *rating*)

Entreprise dont l'activité consiste à évaluer les **risques** financiers liés à un acteur économique (administration publique, société non financière, banque ou fonds d'investissement). Le service est commandé et payé par l'organisme noté qui se trouve de fait juge et partie. Ceci explique la grande méfiance qu'éveillent les agences. Elles font valoir que, si leurs conclusions n'étaient pas sérieuses, elles perdraient tout crédit auprès des investisseurs et, du même coup, auprès de leurs clients. Elles ont pourtant ignoré jusqu'au dernier moment les problèmes de Enron (2001), des **subprimes** et de Lehman Brothers (2007-2008). Le passage par les agences reste néanmoins inéluctable pour quantifier les risques que les banques doivent intégrer à leurs **ratios de solvabilité** conformément aux

Accords de Bâle. Outre les officines spécialisées, il existe trois agences de notation financière globales dominantes : Moody's, Standard & Poors, Fitch Ratings (les deux premières sont américaines et Fitch appartient à un groupe français).

Agence France Trésor (A.F.T.)

Service à compétence nationale qui, en France, gère la **dette** et la trésorerie de l'État (émission des **titres**, paiement des intérêts et remboursements). Elle est placée sous l'autorité du Directeur général du Trésor.

Agent (théorie de l')

↳ agence.

Agent de change

Professionnel chargé de négocier les **valeurs mobilières** et autres instruments financiers. En France, jusqu'en 1988, la loi réservait le **monopole** des opérations effectuées sur les **marchés réglementés** à des officiers ministériels soigneusement sélectionnés. Des « sociétés de Bourse » ont pris le relais jusqu'en 1996, date de l'abolition du monopole. Depuis lors, les remplacent des « négociateurs de marché » choisis parmi les « **prestataires de services d'investissement** ».

Agent économique

Acteur économique caractérisé par l'unicité de son comportement et l'autonomie de ses décisions. En **comptabilité nationale**, cette expression est remplacée par celle d'**unité institutionnelle**.

Agéfac

↳ Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Agglomération

→ externalités d'agglomération.

Agrégat

Mesure statistique d'une grandeur **macroéconomique** réelle (par exemple le **P.I.B.**) ou monétaire (**M1, M2, M3...**).

A.I.D.

→ Association internationale pour le développement.

Aide publique au développement (A.P.D.)

Ressources apportées par les organismes publics des nations avancées aux pays en développement, soit directement, soit par l'entremise d'institutions **multilatérales**. Dans ses statistiques d'A.P.D., le Comité d'aide au développement (C.A.D.) de l'Organisation de coopération et de développement économique (O.C.D.E.) retient les dons, les garanties, les opérations sur la dette (**rééchelonnement**, annulation...) et les prêts dont les conditions avantageuses représentent au minimum 25 % de la valeur nominale (« élément de libéralité »). Alors que les Nations unies fixent pour objectif une A.P.D. égale à 0,7 % du **Revenu national brut** des donateurs, les membres du C.A.D. parviennent à 0,29 % en 2012 (0,45 % pour la France).

Ajustement entre épargne et investissement

Relation macroéconomique entre l'**épargne** et l'**investissement** formalisée par le rapprochement de deux équations fondamentales ; la formation du revenu R est égale à la production de biens de **consommation** C et d'investissement I ($R = C + I$) et sa dépense se ventile

entre la consommation et l'épargne E ($R = C + E$). Faut-il en déduire l'égalité ou l'identité de I et E ? Considérant que le **taux d'intérêt** constitue une variable d'ajustement (**endogène**) entre l'offre (épargne) et la demande (investissement) de fonds prêtables, les auteurs **libéraux** concluent à l'existence d'un processus spontané d'égalisation entre les deux grandeurs et donc à l'**autorégulation** du système (prélevée sur le revenu existant en fonction du taux d'intérêt, l'épargne est première et l'investissement qu'elle permet est second). En revanche, pour les **keynésiens**, le taux d'intérêt apparaît comme **exogène** à cause de la **préférence pour la liquidité**. Il n'y a par conséquent pas égalisation mais identité (les deux variables ne peuvent pas ne pas être égales) et le niveau d'activité subséquent n'assure pas automatiquement le **plein-emploi** (l'investissement est premier car, conformément au **multiplicateur**, il détermine le revenu dont dépend l'épargne par l'intermédiaire de la **propension** à consommer).

Ajustement structurel

Assainissement économique souvent imposé aux pays en développement par le **Fonds monétaire international** comme condition à la renégociation de leur **dette extérieure**. Selon cette approche **libérale**, seules des mesures sévèrement **déflationnistes** peuvent ralentir les importations et libérer des capacités d'exportation afin de parvenir à un excédent extérieur, gage de désendettement et d'insertion future dans le commerce international (ces recommandations constituent le « consensus, ou compromis, de Washington »). Les mesures prises traduisent forcément une approche par l'offre : contrôle des prix, des salaires et des importations, réduction du **déficit budgétaire**, **dévaluation**